

# Redon MAG

Magazine de la Ville de Redon

décembre 2025 N° 124

## ACTUALITÉS

TRANSPORT URBAIN  
ET TRANSPORT SUR RESERVATION

PAGE 8

## COMMERCE

MON CENTRE-VILLE  
2030

PAGE 11

## EDUCATION

OUVERTURE DE L'ÉCOLE  
CHARLIE CHAPLIN

PAGE 16

## Bus à Redon *"Il change la vie!"*



# GRANDE JOURNÉE TÉLÉTHON REDON



**Samedi 6 décembre - 10 h à 18 h**  
**Cloître Saint-Sauveur et Place du Parlement**

- |                               |                           |
|-------------------------------|---------------------------|
| Randonnée                     | Tournois échecs et bridge |
| Photo avec le Père Noël       | Atelier pilotage VTT      |
| Animations pompiers (14h-18h) | Animations pour tous      |
| ✖ Restauration sur place      |                           |
- 

infos : [www.redon.fr](http://www.redon.fr)  
ou auprès du CCAS au 02 99 71 22 97

Flashez-moi !



# SOMMAIRE

## Retour en images



**4/7**

Inauguration de l'espace France services, Confluences d'été, Accueil des nouveaux Redonais, Journées européennes du patrimoine, Mini marronnaises, Forum de la prévention, Octobre rose, Teillouse, Bogue d'or, Conférence sur le sommeil

## 8/10 Actualités

Transport urbain et transport sur réservation  
Exonération de la taxe foncière



**Commerce**  
Mon centre-ville 2030

**11**

## 12 Culture et Patrimoine

## 13 Solidarité

## 14/15 Environnement

Permis de végétaliser



**16**

## Education

Ouverture de l'école Charlie Chaplin

## 17 Enfance-Jeunesse

Accueil de loisirs :  
inscription et annulation

## 18/20 Agenda

## 21 Elections municipales 2026

## 22 Expression de la minorité

Les Redonais qui ne reçoivent pas le *Redon Mag* dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail: communication@mairie-redon.fr - *Redon Mag* Directeur de publication: Pascal Duchêne - Maquette: Calligraphy-Print - Impression: Calligraphy-Print - Tirage: 6 650 exemplaires - Crédits photos: Ville de Redon - Hôtel de Ville : 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - www.redon.fr - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01.



Vivre à Redon



**Pascal Duchêne**  
Maire de Redon

# Chères Redonaises, chers Redonais,

À l'approche des fêtes de fin d'année, notre Ville s'anime et retrouve cette atmosphère conviviale et solidaire qui fait sa richesse. Les illuminations, les initiatives associatives et les moments partagés témoignent une nouvelle fois de la vitalité de notre vie locale.

Conformément aux règles de la période de réserve électorale, il n'est pas possible d'évoquer ici l'action municipale en cours ou

les projets à venir. Cet éditorial se veut donc avant tout un message de bienveillance et de proximité, au nom de l'ensemble des élu(e)s et des agents municipaux.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer de belles fêtes de fin d'année.

Que l'année 2026 soit synonyme de santé, de sérénité, de confiance et de solidarité.

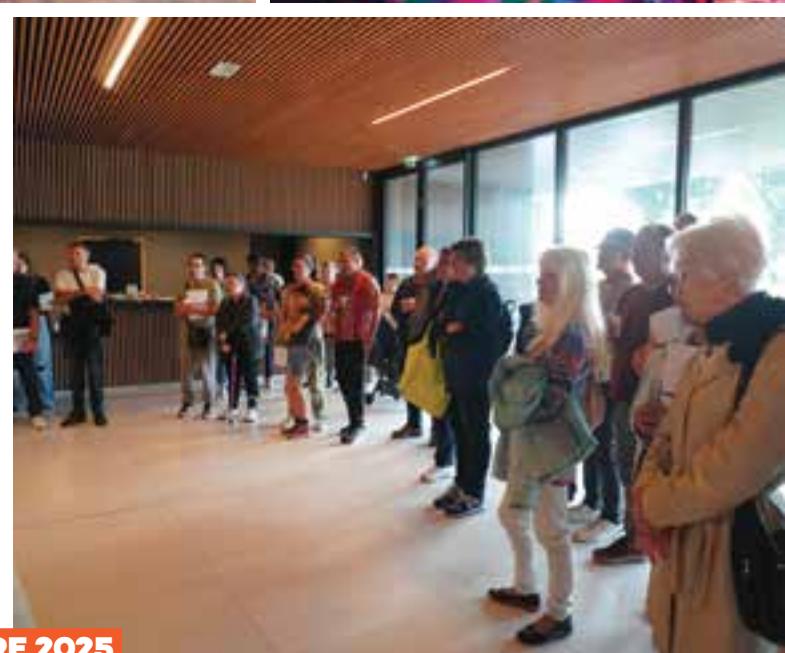
**10 MAI 2025**

Inauguration Espace France services



**ETE 2025**

Confluences d'Été



**20 SEPTEMBRE 2025**

Accueil des nouveaux Redonnais au Carré 9



**20 ET 21 SEPTEMBRE 2025**

Journées européennes  
du patrimoine



**29 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2025**

Forum de la prévention

**3 OCTOBRE 2025**

Mini-Marronnaises



**16 OCTOBRE 2025**

Conférence sur le sommeil



**19 OCTOBRE 2025**

Octobre Rose

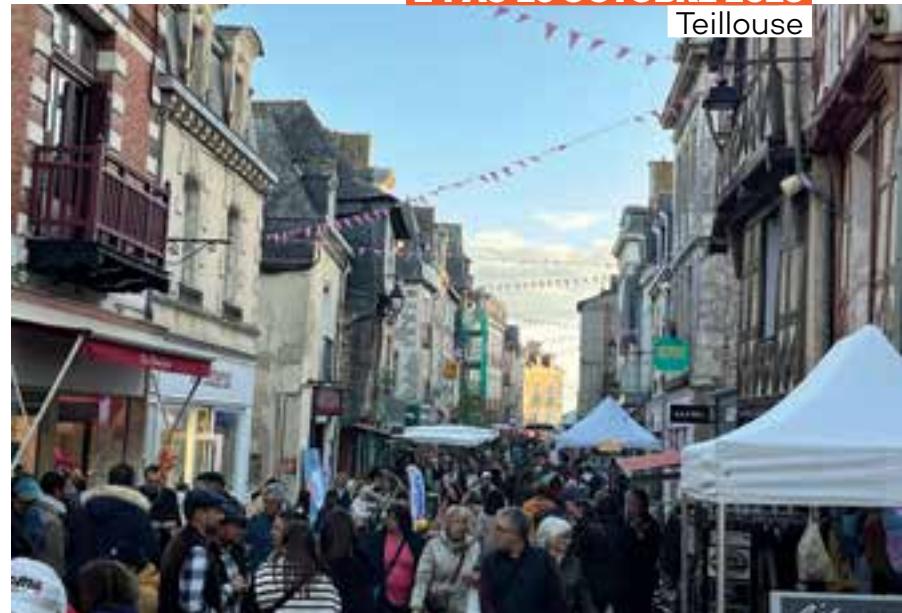
24 AU 26 OCTOBRE 2025

Teillouse



OCTOBRE 2025

Bogue d'Or



# TRANSPORT URBAIN ET SUR RÉSERVATION

## "RED" dingues du bus !

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les bus rouges et blancs sillonnent Redon pour transporter les usagers aux quatre coins de la ville ou rejoindre des communes voisines. Une avancée pour le quotidien de nombreux Redonnais.**



Ils ont les cheveux blancs, les casques sur les oreilles ou hissent une poussette dans le bus. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, tous les profils se croisent dans les navettes qui desservent Redon du lundi au samedi.

Trois usagers qui empruntent le bus régulièrement témoignent de l'intérêt de ce nouveau service pour leur vie quotidienne.



**Annick**

« Je rends visite à quelqu'un deux fois par semaine à la maison de retraite de Sainte-Marie et je prends le bus pour m'y rendre. J'ai une voiture que je prends surtout pour faire mes courses mais je ne peux pas aller toute seule jusqu'à Sainte-Marie. Pour moi, ce service arrive à point nommé. Il est parfait en termes de régularité. Je le prends aussi pour aller vers Saint-Nicolas-de-Redon pour faire quelques promenades le long du canal ».



**Nicolas**

« J'ai découvert par hasard le service en tombant sur les panneaux d'arrêts de bus dans la rue. Lorsque j'ai voulu prendre le bus la première fois, j'ai préparé la monnaie mais on m'a dit que c'était gratuit jusqu'au 31 octobre ! J'habite à Saint-Nicolas-de-Redon et pour venir à Redon effectuer mes démarches, cela me facilite la vie. Je n'ai pas de voiture et, à pied, il me faut environ une heure pour venir dans Redon. Je pense que je vais également l'utiliser pour aller vers les commerces de Cap Nord. Même si le service devient payant, il me sera utile et je vais étudier le fait de m'abonner ».



**Maria-Hélia**

« Tous les jours depuis la rentrée, je prends le bus pour aller chercher les enfants à l'école Henri Matisse et cela nous évite de longs trajets à pied. Je pars de l'arrêt des Auvrays pour rejoindre le centre-ville en changeant de bus à la gare. J'emprunte aussi le bus pour rejoindre la zone Cap Nord ou pour des rendez-vous médicaux. Ce nouveau service nous change la vie car avant, nous allions à pied du quartier de Beaumont jusqu'au supermarché pour faire les courses avec mes deux enfants et c'était très difficile ».

## Quels bus pour Redon ?

Le réseau RED propose trois lignes de bus régulières qui traversent Redon. Elles sont en service du lundi au samedi et passent toutes par un point d'arrêt central, celui de l'office de tourisme.

**La ligne A, du nord au sud.** Cette ligne allant d'Allaire à Sainte-Marie traverse Redon en desservant la rue de Vannes, le Quai Surcouf puis le Parc Anger. Elle se dirige ensuite vers l'hôpital en direction de la Zone d'Activités Cap Nord en passant par le Haut Patis.

**La ligne B, d'ouest en est.** De l'église de Saint-Perreux aux hauteurs de Saint-Nicolas-de-Redon, cette ligne permet aussi de traverser Redon du Paradet jusqu'à l'Office de Tourisme, avec un arrêt à la Gare.

**La ligne C, la navette urbaine,** assure une boucle complète de la ville en un peu plus de 30 minutes. Du centre-ville, elle passe devant l'hôpital, rejoint le quartier de la gendarmerie, dessert les zones commerciales, les équipements sportifs avant de redescendre par le Bois de Bahurel et Beaumont pour terminer sa tournée à la gare.

## Un transport à la demande pour rejoindre d'autres communes

Pour mettre les voiles en dehors de Redon, le transport sur réservation est une solution. Ce service à la carte vous



permet de rejoindre toutes les autres communes de Redon Agglomération qui ne sont pas desservies par les lignes régulières. Pour cela, il faut réserver son trajet à minima la veille pour le lendemain, du lundi au vendredi au 02 30 24 25 26 ou par mail : reservation@red.bzh

## Un travail concerté pour accueillir le service RED

Mis en place par Redon Agglomération, le service RED a bénéficié du soutien

des services de la Ville sur le territoire redonnais, notamment pour l'aménagement des arrêts et l'adaptation de la voirie afin de permettre le passage des navettes.

Chaque point d'arrêt a été conçu en concertation avec les services municipaux. Les cinq arrêts les plus fréquentés — Office de Tourisme, gare, Parc Anger, hôpital et Quai Surcouf — ont fait l'objet d'aménagements spécifiques réalisés par la Ville : création de zones d'attente sécurisées, suppression ou déplacement de places de stationnement, ajustement des sens de circulation et mise en accessibilité avec rampes pour les personnes à mobilité réduite, notamment à la gare, au Quai Surcouf et à l'hôpital.

Ces aménagements restent pour l'heure provisoires, le dispositif étant encore en phase de test. Si la localisation des arrêts est confirmée, ils feront ensuite l'objet d'équipements complémentaires (abris voyageurs, signalétique, mobilier urbain, etc.).

Une première évolution du tracé des lignes est déjà prévue en début d'année 2026, afin d'améliorer le service rendu aux usagers.

Le transport sur demande permet aux usagers d'emprunter une navette qui les conduit vers toutes les communes de Redon Agglomération.



**Le plan du réseau et la documentation sur les lignes et le transport à la demande sont disponibles en mairie, à Redon Agglomération et à l'office de tourisme ainsi que sur le site [www.red.bzh](http://www.red.bzh)**

## TAXES FONCIÈRES

# Un coup de pouce fiscal pour favoriser les travaux énergétiques



Les travaux de rénovation énergétique peuvent ouvrir droit à l'exonération de la taxe foncière pour les Redonnais, dès 2026.

**En juillet 2025, la Ville a voté une mesure d'exonération de 100 % de la part communale de la taxe sur le foncier bâti afin d'accompagner les propriétaires dans les efforts de rénovation énergétique de leurs logements anciens.**

La délibération prise par la Ville le 3 juillet dernier permettra, dès 2026, aux propriétaires de logements, ayant réalisé des dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie au cours des trois dernières années, d'être exonérés de 100% de la part communale de la Taxe sur le foncier bâti (TFPB). Cette mesure concerne les logements achevés depuis plus de 10 ans.

Il s'agit d'un levier important mis en place à Redon pour encourager les propriétaires de logements anciens à s'engager dans des travaux de rénovation énergétique de leur logement.

La rénovation énergétique de logements, soutenue par cette mesure concrète, contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux logements mal isolés ou énergivores.

### Les cinq conditions à remplir pour bénéficier de l'exonération

**1. Être propriétaire d'un bien à usage d'habitation (logements individuels ou collectifs).**

**2. Payer la taxe sur le foncier bâti.**

**3. Posséder une habitation dont la construction est achevée depuis plus de dix ans, soit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour la première année d'exonération en 2026.**

**4. Avoir fait réaliser des travaux et/ou installer des équipements de rénovation énergétique, à l'exclusion des prestations d'entretien.**

**5. Le montant total des dépenses payées au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération doit être supérieur à 10 000 € par logement ou le montant total des dépenses payées au cours des trois années qui précèdent l'année d'application de l'exonération doit être supérieur à 15 000 € par logement.**

### Les travaux éligibles

Plusieurs types de travaux sont pris en compte pour bénéficier de cette mesure. Ils peuvent concerner :

- L'isolation thermique du bâtiment (murs, toitures, fenêtres, etc.),
- Le chauffage et la ventilation, pour améliorer leur efficacité énergétique,
- La production d'eau chaude sanitaire, en utilisant des solutions plus économes ou renouvelables.

### Comment bénéficier de cette exonération ?

Pour bénéficier de cette exonération, dès 2026, vous devez déposer, avant le 1<sup>er</sup> janvier, une déclaration sur papier libre comportant tous les éléments d'identification des biens, dont la date d'achèvement de votre logement. Pour la marche à suivre et le modèle de déclaration à utiliser, rendez-vous sur notre nouveau site internet rubrique **Au quotidien/ Logement**

## Logements vacants : une taxe d'habitation pour inciter

En parallèle, par délibération votée le 3 juillet 2025, le conseil municipal de Redon a également décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation. L'objectif : inciter les propriétaires à remettre sur le marché locatif des logements non meublés inoccupés depuis plus de deux ans. Cette nouvelle taxe d'habitation sur les logements vacants, appelée THLV, s'appliquera à compter de 2026.

Retrouver plus d'information sur notre nouveau site internet, rubrique **Au quotidien/ Logement**.



# MON CENTRE-VILLE 2030

## « Redon a de nombreux atouts commerciaux »

**Parmi cinq autres villes en France, Redon a bénéficié d'un accompagnement baptisé « Mon centre-ville 2030 », afin d'imaginer l'offre commerciale du centre-ville redonais de demain. L'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), qui s'est appuyée sur un diagnostic sur place et la consultation d'acteurs locaux, a rendu ses conclusions dont voici les principaux enseignements.**

### Plusieurs défis posés aux centres-villes

Les centres-villes à l'image de celui de Redon sont aujourd'hui confrontés à trois grandes transitions structurelles en cours. Premièrement, une transition commerciale liée à la tertiarisation et à l'essor du e-commerce. La transition démographique, conséquence du vieillissement de la population qui modifie quant à elle les besoins et les comportements d'achat en renforçant la demande de commerces et de services de proximité. La transition écologique induite par le changement climatique.

### L'activité shopping toujours bien présente

Les conclusions de l'étude indiquent que « Redon a de nombreux atouts commerciaux » qui sont valorisés par son patrimoine historique et ses équipements publics. Pourtant, le centre-ville doit lui aussi faire face à la concurrence des achats en ligne et aux difficultés du commerce traditionnel.



Cadre patrimonial, accueils personnalisés et produits originaux sont les atouts du commerce du centre-ville.

L'activité shopping reste toujours bien présente à Redon, notamment grâce au marché et aux halles qui attirent beaucoup de clients.

### Des pistes pour préserver la vivacité commerciale

Plusieurs solutions sont esquissées par les conclusions de l'ANCT. Certaines existent déjà et peuvent être accentuées : offrir des produits originaux et un accueil personnalisé, organiser des animations, accentuer la communication sur les réseaux sociaux et mettre en valeur le patrimoine pour attirer à la fois les habitants et les touristes. D'autres pistes existent pour renforcer cette dynamique, comme remettre sur le marché les locaux vacants grâce à des mesures fiscales ou favoriser la coopération entre la Ville, les commerçants et les propriétaires pour renforcer l'offre commerciale. Enfin, diversifier les usages des rez-de-chaussée commerciaux avec des activités associatives, culturelles ou sociales sont évoquées.

### En chiffres

#### 80 000 habitants

constituent la zone de chalandise de Redon

#### 200 000 nuitées

ont été enregistrées dans le Pays de Redon en 2022

#### 210 commerces

forment deux circuits marchands en centre-ville : un « piéton » à vocation shopping (Grande Rue, Halles, etc), un « automobile » avec davantage de services (Rue Notre-Dame, rue des Douves, etc).

### Les + du commerce à Redon

- Une offre commerciale dense pour une ville de 10 000 habitants.
- Des chiffres d'affaires légèrement supérieurs aux moyennes observées dans des villes de même taille pour les commerces indépendants.

## Du changement dans les commerces

### Nouveaux commerces

- Instant poudré, institut de beauté - 52, Grande Rue
- Haircut PL, coiffeur, barbier-32, Grande Rue
- Le Seize, coiffeur, soins femmes, onglerie - 16, rue Notre-Dame
- Solutech, Energie, Sécurité, Domotique- 3, rue Notre-Dame
- Nota Bene Ink, tatoueur - 54, Grande Rue
- L'affranchi, tatoueur - 51, Grande Rue
- Ixina, agenceur de cuisines - 2, rue Jean-Monnet
- Fresh - 1, avenue Joseph-Ricordel
- Bateau école - 5, rue Saint-Nicolas

### Ouverture prochaine

- Espace Aubade, équipement de salles de bain, sanitaires, carrelages - 9, rue Jean-Baptiste Lelièvre

### Ils changent de gérant

- Minute Papillon - 36, Grande Rue
- La Pinardièr - 49, Grande Rue
- U Express - 3, rue du Capitaine Martin
- Queen serenity hôtel - 16, avenue de la Gare

# REDON POURSUIT SA CANDIDATURE AU LABEL « Ville d'art et d'histoire »



Visite du domaine de Buard à l'occasion des Rendez-vous aux Jardins 2025  
Rencontres du Patrimoine 2025

Depuis 2022, Redon est engagée dans une démarche de labellisation Ville d'art et d'histoire, un label national attribué par le Ministère de la Culture. Ce dispositif valorise les territoires qui s'impliquent activement dans la connaissance, la préservation et la transmission de leur patrimoine, tout en veillant à la qualité architecturale du cadre de vie.

La labellisation repose sur une convention de dix ans, passée avec l'État. Elle prévoit notamment la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) et la désignation d'un chef de projet chargé de la coordination des actions liées à la valorisation du patrimoine.

À Redon, la candidature a franchi plusieurs étapes importantes. Après le lancement de l'Inventaire participatif du patrimoine en partenariat avec la Région Bretagne, la candidature a été officialisée auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) en mars dernier. Différents groupes de travail réunissant acteurs institutionnels, associatifs et professionnels du territoire ont depuis poursuivi la réflexion autour des thématiques patrimoniales, culturelles et paysagères. La prochaine phase consistera à présenter les politiques menées dans ces domaines avant la rédaction finale du dossier.

L'une des spécificités de la démarche redonnaise réside dans la participation des habitants et du tissu associatif local à travers le Collectif patrimoine, instance de concertation ouverte aux structures et professionnels intéressés. Cette dynamique collective contribue à enrichir la candidature par la diversité des regards portés sur le patrimoine redonnais.

Un Comité scientifique accompagne également le projet. Il réunit des

spécialistes issus de plusieurs universités et organismes partenaires, dont les travaux couvrent des domaines variés : histoire médiévale, moderne et contemporaine, géologie, biodiversité, patrimoine immatériel et architecture. Cette approche pluridisciplinaire met en lumière la richesse et la complémentarité des patrimoines présents sur le territoire.

Parallèlement, les Rencontres du Patrimoine invitent chaque année le public à découvrir autrement les richesses locales à travers des visites, conférences et animations. L'édition 2026 sera présentée en février prochain.

Les habitants, associations ou professionnels souhaitant participer à la démarche peuvent rejoindre l'Inventaire participatif ou le Collectif patrimoine, afin de contribuer à la valorisation et à la transmission du patrimoine redonnais :

- **Habitant, association** : rejoignez l'Inventaire participatif du patrimoine et participez, avec d'autres contributeurs, au recensement des trésors cachés de Redon,

- **Association, professionnel du patrimoine** : vous pouvez vous aussi avoir votre voix au Collectif patrimoine.

Contactez la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle à l'adresse [servicesculturels@mairie-redon.fr](mailto:servicesculturels@mairie-redon.fr).

## Composition du comité scientifique

- **Julien Bachelier**, Université de Bretagne occidentale, histoire médiévale
- **Nolwenn Blanchard**, Maison des cultures du mondes, patrimoine immatériel
- **Yves Gallet**, Université Bordeaux-Montaigne, histoire de l'art médiéval
- **Pierre Jégouzo**, Société Géologique et Minéralogique de Bretagne, géologie
- **Anne le Normand**, Eaux & Vilaine, biodiversité
- **Elisabeth Loir-Mongazon**, Région Bretagne, Inventaire du patrimoine
- **Daniel Pichot**, Université Rennes 2, histoire médiévale
- **David Plouviez**, Université de Nantes, histoire moderne
- **Georges Provost**, Université Rennes 2, histoire moderne
- **Hélène Rousteau-Chambon**, Université de Nantes, histoire de l'art moderne
- **Jacqueline Sainclivier**, Université Rennes 2, histoire contemporaine
- **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)**

## MUTUELLE COMMUNALE

# Une complémentaire santé aux tarifs négociés ouverte à de nombreux Redonnais

**En juillet dernier, le CCAS de la Ville de Redon a signé une convention avec la Mutuelle familiale afin de proposer aux Redonnais une mutuelle santé à des prix négociés. Stéphanie Simono, conseillère mutualiste, reçoit les habitants afin de répondre à leurs questions. Elle nous explique le fonctionnement de ce nouveau dispositif.**

### A qui s'adresse la mutuelle communale de Redon ?

Tous les habitants de Redon, sauf ceux qui disposent d'une complémentaire santé professionnelle obligatoire, peuvent souscrire à cette mutuelle. La mutuelle professionnelle est obligatoire pour tous les salariés du secteur privé depuis 2016. Elle s'adresse donc à tous les autres profils, qu'ils aient déjà ou non une mutuelle : indépendants, artisans, commerçants, fonctionnaires, travailleurs CESU, assistantes maternelles, retraités, étudiants, demandeurs d'emploi. La seule condition est de travailler ou d'habiter à Redon. Même si la personne intéressée a déjà une mutuelle, elle peut faire un comparatif avec son offre actuelle.

### Les tarifs sont-ils moins élevés qu'une mutuelle « classique » ?

Par rapport à nos contrats habituels, nous proposons des tarifs 20 à 30 % moins chers car il s'agit d'un contrat collectif négocié pour les habitants de Redon. Notre organisme propose déjà ce type de contrats collectifs à l'échelle de nombreux territoires : Quimper, Avignon, Nancy, etc.

### Quelle démarche doit effectuer un Redonnais potentiellement intéressé par cette mutuelle ?

Les personnes intéressées peuvent me contacter par mail ou prendre rendez-vous lors des permanences. Ils me transmettent leur tableau de garantie actuelle s'ils ont



déjà une mutuelle et on fait ensuite le point sur ce qui leur correspond en termes de garanties et de budget. Après avoir pris connaissance des garanties et des tarifs proposés par la mutuelle communale, c'est à eux de faire leur choix. Tous les cas sont particuliers et les demandes sont sans engagement. Le délai légal de résiliation de leur mutuelle en cours, s'ils en ont une, est de 31 jours.

Contact : Stéphanie Simono - 02 97 21 72 41  
[rennes@mutuelle-familiale.fr](mailto:rennes@mutuelle-familiale.fr)

## RETRAITE

# Une nouvelle permanence Agirc-Arrco à l'Espace France services

Depuis septembre, l'Espace France services accueille une nouvelle permanence, celle de l'Agirc-Arrco, qui se tient un vendredi tous les quinze jours. Une conseillère retraite de l'agence de Rennes reçoit sur rendez-vous au sein des locaux du CCAS (7 rue des Douves à Redon). Elle accompagne les futurs retraités dont le dossier de retraite est

ouvert pour les accompagner dans la constitution de leur dossier (vérification de la carrière complète, numérisation du document, etc). Les actifs peuvent aussi y poser leurs questions en lien avec la réglementation Agirc-Arrco et celle du régime de base de l'Assurance retraite. La conseillère peut également simuler un montant de retraite selon divers

scénarios, mettre à jour la carrière pour être mieux préparer le jour du départ et évoquer les démarches à effectuer pour sa demande de retraite à venir.

Les rendez-vous peuvent se prendre en ligne sur l'espace personnel Agirc-Arrco ou par téléphone au 09 70 660 660.

# VÉGÉTALISONS NOTRE VILLE

## Les habitants invités à verdir leur cadre de vie



**Depuis cet été, la Ville de Redon propose à chacun de devenir acteur du verdissement de la ville. Objectif : ramener la nature au cœur de l'espace public, renforcer la biodiversité et embellir les quartiers grâce à l'implication des habitants, associations et commerçants.**

### Un dispositif participatif ouvert à tous

Le permis de végétaliser permet à toute personne ou collectif de proposer un projet de plantation sur l'espace public : pieds d'arbres, façades, jardinières, bacs fleuris, petits massifs ou murs végétalisés.

### Des objectifs partagés

La démarche poursuit plusieurs ambitions :

- Favoriser la biodiversité en créant des refuges pour les insectes et les polliniseurs.
- Apporter de la fraîcheur et de la couleur au cœur des rues.
- Renforcer le lien social autour de projets collectifs et conviviaux.

Ces micro-aménagements contribuent, pas à pas, à un cadre de vie plus agréable et à une ville plus résiliente face aux fortes chaleurs.

### Comment participer ?

Les personnes intéressées déposent un dossier de demande précisant l'emplacement souhaité et le type de plantation envisagé.

Ce dispositif s'adresse à tous : habitants, associations, commerçants ou écoles. Il offre l'opportunité de contribuer concrètement à l'embellissement et à la qualité de vie de son quartier.

Les services municipaux étudient la faisabilité du projet : sécurité, accessibilité, visibilité et compatibilité avec les réseaux souterrains.

Lorsque le projet est validé, la Ville accompagne sa réalisation, notamment pour les travaux de décaissement ou l'apport de terre végétale.

Les participants s'engagent ensuite à entretenir leurs plantations dans la durée et à respecter quelques règles simples pour préserver la sécurité et la circulation des piétons.

### Ensemble, cultivons la ville

Chaque fleur plantée, chaque jardinière installée contribue à rendre Redon plus verte, plus accueillante et plus agréable à vivre.

En s'appuyant sur la participation des habitants, la végétalisation urbaine devient une aventure collective au service du bien-être de tous.

Pour télécharger la fiche de demande, rendez-vous sur  
[www.redon.fr](http://www.redon.fr)

ou scannez  
le QR code



# LE RENOUVELLEMENT DES AIRES DE JEUX SE POURSUIT

## Les travaux de renouvellement des aires de jeux sur l'espace public se poursuivent à Redon



La nouvelle aire de jeux de la Houssaye, située rue René-Guy Cadou (photo), est désormais finalisée et ouverte au public. Les enfants peuvent y découvrir une structure parcours à grimper et un jeu à ressort en forme d'avion. Cet espace est réservé aux enfants de 2 à 12 ans et vient compléter le réseau d'aires de jeux réparties sur l'ensemble de la commune.

Sur l'aire située à l'angle de la rue Gaston Sebilleau et de l'avenue du Pèlerin, une table de ping-pong a été installée à proximité de la petite structure avec toboggan et filet déjà existante en septembre 2025.

Retrouvez les aires redonnaises sur le plan interactif en ligne :



# VIDANGE DU THUET

## Le cours du ruisseau se reforme



Un lit de ruisseau s'est reformé en lieu et place de l'ancien bassin artificiel.



La vidange de l'étang amont du Thuet a été réalisée en juillet dernier. Ce bassin artificiel, situé près de la promenade qui longe la rue Roger Bourel, a été supprimé dans le but de rétablir le fonctionnement hydrologique et écologique de ce cours d'eau qui traverse Redon.

Commandité par la Ville de Redon, ce chantier s'inscrit dans une volonté plus large de supprimer les plans d'eau artificiels. À l'image du bassin du Thuet, ce type de milieu augmente la température de l'eau et favorise l'accumulation de sédiments, entraînant des problèmes d'odeurs et favorisant l'expansion d'espèces végétales exotiques invasives.

Afin de reformer un ruisseau en lieu et place de l'étang, les planches du

batardeau ont été retirées et des filtres ont été posés en aval du bassin afin de contenir les sédiments pouvant s'avérer pollués. Une pêche de sauvegarde a été réalisée au début de l'opération afin de transférer les poissons risquant d'être piégés vers l'étang aval.

Depuis juillet, le ruisseau a retrouvé son lit sur cette portion. Pour autant, l'espace naturel de l'ancien étang continuera de jouer un rôle de régulation de la pluviométrie et de former un bassin temporaire en cas de fortes précipitations.

Cette première étape de vidange de l'étang a permis de réduire significativement la quantité de plantes invasives, mais sans pour autant les éradiquer, ainsi que l'apparition d'une végétation spontanée pionnière.

L'évolution du site va être maintenant suivie jusqu'à l'été 2026, avant d'acter une éventuelle intervention complémentaire sur les plantes invasives telles que l'arrachage des espèces exotiques envahissantes et un réensemencement de type végétation de zones humides.

Pour suivre l'évolution de l'étang du Thuet, rendez-vous sur [www.redon.fr](http://www.redon.fr), dans la rubrique "A découvrir" puis "Patrimoine naturel et biodiversité"



# SURVEILLANCE ET PROPRETÉ

## La Ville renforce le contrôle des déchets sauvages

Ces derniers mois, la Ville de Redon a renforcé sa vigilance dans la lutte contre les dépôts sauvages de déchets. Depuis septembre 2024, un agent de la commune a notamment pour mission de vérifier la présence de dépôts sauvages sur le territoire de la commune. Chaque matin, il contrôle ainsi la quinzaine de points disséminés à travers Redon, notamment dans le centre urbain et en bas de plusieurs immeubles. Il inspecte également les abords des conteneurs collectifs de verres et de papiers, qui peuvent également être jonchés de divers déchets, et plus globalement tous les endroits où l'on pourrait avoir des dépôts sauvages.

Ce travail de terrain est soutenu par l'éco-organisme Citeo, dans le cadre d'un contrat liant la Ville et Redon Agglomération. Le dispositif permet de faire de la prévention auprès de personnes tentées de déposer leurs déchets en dehors des bornes ou des bacs prévus à cet effet. Un geste malencontreux payé partout puisque la prise en charge des déchets sauvages coûtait en moyenne 1500 € par mois à la Ville en 2024.

La Ville mène également un travail d'identification des contrevenants lorsque des déchets non triés ou déposés à l'air libre sont découverts. Des vérifications sont alors effectuées en lien avec Redon Agglomération afin

de s'assurer que les usagers concernés disposent bien d'un abonnement et de sa bonne utilisation. En cas d'anomalie, une démarche administrative est engagée et peut donner lieu à une facturation adressée au contrevenant. L'agent municipal, en coordination avec la police municipale, est aujourd'hui en cours d'habilitation pour pouvoir dresser des contraventions à terme.

La Ville poursuit également son travail d'aménagement autour des points d'apport volontaire. Deux sites du quartier du port ont ainsi été déplacés et enterrés à proximité du quai Jean-Bart, dans un objectif d'intégration et d'amélioration du service rendu aux habitants.

# LA RENTRÉE SE PRÉPARE !

## Une nouvelle page pour l'école Charlie Chaplin, ouverture prévue le 2 mars 2026

**Après plusieurs mois de travaux, l'école Charlie Chaplin s'apprête à accueillir ses élèves à compter du 2 mars 2026, à la rentrée des vacances d'hiver. Cette ouverture marque l'aboutissement d'un vaste projet de modernisation, mené par la Ville, et en concertation avec l'équipe éducative.**



### Un chantier d'envergure pour un cadre d'apprentissage repensé

Livré le 31 juillet 2025, le chantier de reconstruction et de réhabilitation a permis de créer un ensemble scolaire à la fois moderne, fonctionnel et respectueux de l'environnement.

Les nouveaux bâtiments offrent des espaces lumineux et économies en énergie, conçus pour favoriser le confort des élèves et du personnel. Les matériaux durables, l'isolation renforcée et la ventilation naturelle contribuent à la performance énergétique du site.

La restructuration de l'ancien bâtiment, plus importante que prévu, sera engagée dans les mois à venir. Ces travaux se dérouleront sur site occupé, avec une zone de chantier strictement sécurisée. Des locaux modulaires seront installés pour

accueillir temporairement certaines classes et permettre la poursuite des apprentissages dans de bonnes conditions.

### Une cour végétalisée, un espace de nature et de jeu

Dernière étape du projet prévu au contrat, la cour végétalisée vient d'être achevée. Les deux mois de retard liés aux intempéries du début de chantier ont nécessité de reporter sa réalisation, afin de respecter les périodes propices à la plantation et à l'enracinement du gazon.

Ce choix patient permet aujourd'hui d'offrir un véritable espace de respiration au cœur de l'école.

Pensée comme un lieu d'apprentissage et de détente, la cour priviliege les zones ombragées, les espaces plantés et les matériaux perméables pour limiter les

îlots de chaleur. Des aménagements ludiques et naturels (buttes, bancs en bois, parcours de motricité) favorisent la créativité et le bien-être des enfants.

Parallèlement, d'autres aménagements seront prochainement réalisés par le service Espaces verts et patrimoine arboré de la Ville. Ils viendront renforcer la végétalisation et diversifier les usages de la cour, afin de favoriser une meilleure cohabitation de tous.

### Une rentrée attendue

En parallèle, les services municipaux préparent actuellement le déménagement des classes temporairement installées à l'école Henri Matisse, afin qu'elles intègrent leurs nouveaux locaux début mars.

Tout sera prêt pour que les élèves retrouvent leur école entièrement transformée : un lieu d'apprentissage moderne, durable et accueillant.



### Un menu végétarien désormais proposé dans les cantines municipales

Depuis la rentrée de septembre, la restauration municipale propose chaque jour deux menus "fait maison" au même tarif :

- **Un menu classique** avec viande ou poisson,
- **Un menu végétarien**, élaboré dans le respect de l'équilibre alimentaire.

Les familles peuvent effectuer leurs réservations via l'Espace Famille, à la journée, au mois ou à l'année.

Le menu végétarien devient le menu de

substitution pour les enfants dont les familles formulent une demande pour convenances personnelles.

Les Projets d'Accueil Individualisé (PAI) restent mis en place sur avis médical.

Les équipes de restauration ont été formées à la préparation de ces nouvelles recettes afin de garantir la qualité et la diversité des repas proposés.

Cette évolution permet de proposer une alimentation variée, équilibrée et respectueuse des choix de chacun.

# ACCUEIL DE LOISIRS

## L'été du désistement : quand les absences perturbent l'accueil des enfants



**L'été dernier, le service enfance a constaté un grand nombre d'annulations de dernière minute et d'absences non justifiées, malgré des réservations confirmées.**

**Ces situations ont parfois compliqué l'organisation de l'accueil de loisirs et mobilisé inutilement des moyens importants.**

### Pourquoi ces annulations posent-elles problème ?

**Chaque inscription entraîne une préparation logistique et humaine importante :**

- Recrutement d'animateurs vacataires,
- Commande et préparation des repas,
- Réservation d'activités ou de sorties,
- Mobilisation de prestataires extérieurs.

**Lorsqu'un enfant ne se présente pas alors qu'il est inscrit :**

- Une place reste inutilisée alors qu'un autre enfant aurait pu en bénéficier ;
- Les coûts d'encadrement augmentent ;
- Des repas sont gaspillés ;

- L'organisation des activités s'en trouve perturbée ;
- Ces déséquilibres ont un **impact financier** sur la gestion du service public.

### Trouver ensemble le bon équilibre

Certains cas cet été ont montré des réservations sur l'ensemble des journées d'ouverture, suivies d'annulations tardives ou d'absences totales. Ces comportements, bien que souvent involontaires, nuisent au bon fonctionnement du centre et à l'**équité entre les familles**.

Pour préserver la qualité de l'accueil tout en maîtrisant les coûts, chacun peut contribuer en :

- Réservant uniquement les jours nécessaires,
- Prévenant le plus tôt possible en cas d'empêchement,
- Pensant aux familles sur liste d'attente.

La Direction des services éducatifs et de la citoyenneté remercie les familles pour leur coopération et reste à leur disposition pour toute question.

Grâce à l'engagement de tous, l'accueil de loisirs peut rester **un lieu de plaisir, d'épanouissement et de respect partagé**.



### Noël à l'accueil de loisirs : une programmation féerique vous attend !

Les fêtes de fin d'année approchent, et toute l'équipe de l'accueil de loisirs est ravie de vous dévoiler la programmation spéciale Noël, pensée pour émerveiller petits et grands.

#### Attention, ouverture exceptionnelle pendant les vacances de Noël

L'accueil de loisirs sera ouvert uniquement 3 jours, le lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 décembre 2025.

# CELEBREZ NOËL A REDON !

**NOËL À REDON**

**2025**

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
**03 JANVIER**

**SPECTACLES | MARCHÉS | PATINOIRE | CONTES...**

**Programme complet sur**  
**www.redon.fr**

## BIENVENUE A REDONÅ

■ 12, 13, 14, 17, 20, 21, 24, 27, 28, 31 décembre et 3 janvier

📍 Centre-ville

● Gratuit – Programme complet sur [www.redon.fr](http://www.redon.fr)

## SORTEZ VOS PATINS !

■ Du 13 décembre au 4 janvier

📍 Place de Bretagne

Pour célébrer les fêtes de Noël, une patinoire de 144 m<sup>2</sup> sera installée en plein centre-ville ! Ce projet, porté par la Ville, est soutenu par une trentaine de commerçants de Redon, en partenariat avec l'ES Redon basket, offrant ainsi aux familles un lieu festif et sportif rempli de magie.

● Tarif : 4 €

Horaires sur [www.redon.fr](http://www.redon.fr)



## MARCHÉ DE NOËL

■ Dimanches 14 et 21 décembre

○ De 10h00 à 19h00

📍 Halles de Redon

Comme chaque année, les Halles de Redon se mettent au rythme de Noël et vous proposent artisanat et produits locaux, dans une ambiance festive ! Animations de rue de 14h00 à 18h00.

● Accès libre



## PROJECTION SONS ET LUMIÈRES GRAND FORMAT

■ Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 décembre

○ A partir de 18h15 et toutes les 30 minutes

📍 Façade de l'Abbatiale Saint-Sauveur

Venez découvrir l'histoire d'Odin et de l'arbre des merveilles. Créé par l'artiste Scouap.

## MOUTONS NOIRS ET BLANCS MOUTONS

### IT'S TY TIME

■ Samedi 27 décembre

○ 16h00

📍 Le Carré 9

Spectacle jeune public pour apprendre, comprendre, rire et s'émerveiller.

● Tarif : de 6 à 10 €



## NOEL ENSEMBLE

■ Mercredi 10 décembre

○ De 14h00 à 17h30

📍 Le Carré 9



Au programme de cet après-midi festif, atelier maquillage, jeux en bois et goûter de Noël, Just dance, Fifa, sculptures sur ballons, jeux d'échecs, salon de lecture, parcours motricité pour les tout-petits, création de lanternes/fléchettes/sarbacanes, atelier photo et création d'accessoires, maquillage, atelier création sucre d'orge, flash mob.

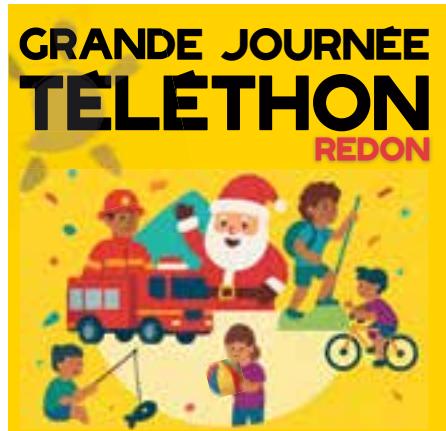
● Gratuit et ouvert à tous



**DÉCEMBRE****TÉLÉTHON****■ Samedi 6 décembre****○ De 10h00 à 17h00****📍 Cloître Saint-Sauveur**

Le CCAS de Redon coordonne une nouvelle fois le Téléthon qui mobilisera plusieurs associations et partenaires locaux qui se mobilisent pour vous proposer une journée d'animation au profit du Téléthon.

**●** Gratuit – Programme complet sur [www.redon.fr](http://www.redon.fr)

**REPAS DES AÎNÉS****■ Dimanche 7 décembre****○ Dès 12h00****📍 Le Carré 9**

Le traditionnel repas des aînés Redonnais aura lieu le dimanche 7 décembre à partir de 12h00 au Carré 9 pour une journée conviviale et festive, organisée par le CCAS de Redon.

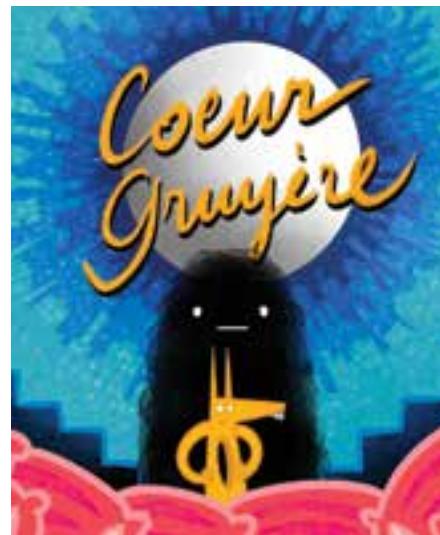
**VENTE SOLIDAIRE  
AU PROFIT DU TÉLÉTHON****■ Dimanche 14 décembre****○ De 9h00 à 18h00****📍 Marché de Noël - Halles de Redon**

Vente de création réalisées par l'association Expressions Femme au profit du Téléthon.

**JANVIER****CŒUR GRUYÈRE****■ Dimanche 18 janvier 2026****○ A 17h****📍 Le Carré 9**

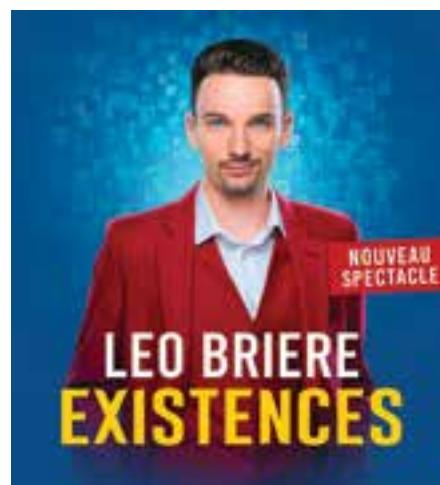
Spectacle pour enfants ciné concert

**●** Tarif : 3 et 5 €

**FÉVRIER****LÉO BRIÈRES - Existences****■ Samedi 7 février 2026****○ A 20h30****📍 Le Carré 9**

Spectacle de mentalisme et de magie

**●** Tarif : 18 et 30 €

**RÉCRÉATIONS MARIONNETTIQUES  
« Les Histoires de Poche de M. Peppescott »****■ Mercredi 25 février 2026****○ A 16h****📍 Le Carré 9**

Spectacle de marionnettes

**●** Tarif : 3 et 5 €

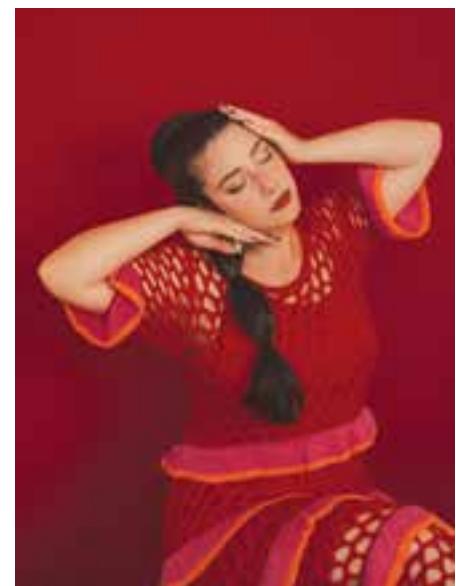
**MARS****FESTIVAL AUTOUR D'ELLES****■ Du 1<sup>er</sup> au 31 mars**

Programme complet à venir sur [www.redon.fr](http://www.redon.fr)

**REBECCA ROGER CRUZ****■ Samedi 7 mars 2026****○ A 20h30****📍 Le Carré 9**

Concert

**●** Tarif : 9 et 15 €

**DIANE PROST****« La Folle et inconvenante histoire des femmes »****■ 21 mars 2026****○ A 20h30****📍 Le Carré 9**

Théâtre seule en scène

**●** Tarif : 6 et 10 €



**AVRIL****CARNAVAL****Vendredi 10 avril****○ A 14h00**

Déambulation en centre-ville des élèves des écoles publiques et privées de la Ville. N'hésitez pas à venir admirer les déguisements !

**LE RETOUR DES PUPPETS****Collectif La Dynamo****Samedi 18 avril 2026****○ A 17h et 20h30****📍 Le Carré 9**

Spectacle pour enfants

**● Tarif : 6 et 10 €****MAI****PRINTEMPS DES CIMETIERES****Du 8 au 11 mai****📍 Cimetière de Galerne et cimetière de la Rioudaie**

Le printemps des cimetières fête ses 10 ans ! Cette édition spéciale offrira une rétrospective de tous les thèmes abordés ces 5 dernières années.

Programme complet à venir.

**VILAINE EN FÊTE****Jeudi 14 mai****📍 Croix des marins**

Préparez-vous à vibrer : Vilaine en Fête revient avec ses bateaux, ses spectacles et ses animations pour toute la famille !

**● Gratuit et pour toute la famille !****LE MACUM'BAL****Dimanche 24 mai 2026****○ A 14h30****📍 Le Carré 9**

Danse

**● Tarif : 3 et 5 €****JUIN****RENDEZ-VOUS AUX JARDINS****Dimanche 7 juin**

Les jardins et parcs redonnois vous donnent rendez-vous pour la 23<sup>ème</sup> édition de cet événement national organisé par le Ministère de la Culture, sur le thème de « La vue ».

**CHEZ MONA****Dimanche 7 juin 2026****○ A 17h****📍 Le Carré 9**

Conte et chanson

**● Tarif : 3 et 5 €****Journée du petit citoyen****Jeudi 18 juin 2026****📍 Parc de Bel-air**

Rassemblement de tous les CM2 des écoles publiques et privées pour différents ateliers permettant de clôturer le parcours initié dans le cadre du livret citoyen.

**FÊTE DE LA MUSIQUE****Dimanche 21 juin****📍 Centre-ville de Redon**

Les rues vibreront au rythme de la Fête de la Musique : concerts, fanfares et talents locaux feront résonner l'été dès les premières notes !

**POUR NOËL, OFFREZ LE CARRÉ 9 EN CADEAU !**

**TOUS LES SPECTACLES SONT SUR  
www.lecarre9.fr**

Pour réserver  
vos places,  
scannez-moi !





# ÉLECTIONS MUNICIPALES **2026**

## 15 & 22 MARS

Assurez-vous dès maintenant d'être inscrit(e) sur les listes électorales !

**Vérifiez votre inscription ou inscrivez-vous**  
en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou directement en mairie,  
muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois  
et d'une pièce d'identité en cours de validité.

**Vous avez changé d'adresse ?**

Informez la mairie afin de mettre à jour votre situation.

## Renseignements

Service Population

02 99 71 05 27 – [population@mairie-redon.fr](mailto:population@mairie-redon.fr)



# LES ÉLUS REDON-DEMAIN à la rencontre des dynamiques locales

**Au long du mandat qui s'achève, les élus Redon-Demain ont eu à cœur de faire entendre leurs voix sur les questions de solidarité et de santé. Récemment, ils ont eu l'occasion de rencontrer quelques acteurs incontournables du territoire. Parmi eux, la Bicoque et Connexion Paysanne.**



## La Cantine de la Bicoque

Lors de la Semaine d'information en Santé Mentale, les élus Redon-Demain ont participé à la Cantine Spéciale autour d'un menu préparé par les membres du GEM, Groupe d'Entraide Mutuelle de Redon qui permet aux personnes isolées et fragilisées de se rencontrer et de partager des activités au Café Culturel, rue du Tribunal. Ce temps convivial nous a permis de retrouver différents acteurs des structures qui agissent en faveur de la santé mentale dans le Pays de Redon, par exemple l'association Les Deux Vallées 35 qui contribue à l'inclusion des personnes en souffrance psychique, notamment par un accompagnement social spécifique et des solutions d'hébergement permettant un retour à l'autonomie. Lors de cette cantine spéciale, était aussi présentée l'association les Entendeurs de Voix, venue de Rennes pour exposer l'intérêt de la pair-aidance, dispositif qui permet à des personnes concernées par un vécu



commun, ici la souffrance psychique, d'échanger et de partager leurs expériences mutuelles. La dynamique associative autour de la Santé Mentale témoigne de nombreuses initiatives qu'il faut encore soutenir à l'heure où le système de santé publique souffre des coupes budgétaires.

<https://www.labicoqueredon.fr/>

## Alimentation et santé, une nécessaire « connexion »

La santé commence dans l'assiette. L'association Connexion Paysanne s'inscrit dans cette logique. Elle réunit producteurs et consommateurs, promeut l'agriculture paysanne et les circuits courts, vend des produits paysans et gère un bar associatif, une bibliothèque. Elle organise aussi des événements agriculturels. Mais son avenir est incertain, faute de vendre suffisamment de paniers. L'enjeu pour l'association est de continuer à se faire connaître sur le territoire et le projet d'une épicerie est en réflexion en lien avec une autre structure associative. Les élus Redon-Demain soutiennent ces initiatives et considèrent qu'une telle épicerie pourrait être pertinente dans un quartier populaire de la ville moins pourvu en commerces, considérant que le « bien-manger pour tous » doit être une priorité politique sur le territoire.

<https://connexionpaysanne.socleo.org/>

Nous restons à l'écoute des citoyens, au travers de nos permanences, de l'enquête que nous avons distribuée dans tout Redon en septembre, et au travers des groupes de travail que nous avons initiés depuis octobre pour construire de nouvelles perspectives pour Redon. Voici les dates de nos prochaines permanences le samedi matin de 10h30 à 12h au 26 rue Saint-Michel : 10 janvier, 7 février et 7 mars 2026.

Pour nous contacter : [redondemain@gmail.com](mailto:redondemain@gmail.com)

Redon Coeur de Ville

# FÊTE NOËL



**DU 6/12 AU 24/12 2025**

Tombola des Commerçants

De Nombreux cadeaux à gagner

(Voyage, Tablettes, et pleins  
de cadeaux....)

Présence  
de "Stitch"  
le 6/12

Tentez votre chance

Rendez-vous chez VOS commerçants adhérents\*

Tirage au sort le 24/12/2025 à 12h00

\*Voir Conditions en magasin



# NOËL À REDØN

2025

↑ 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE  
↓ 03 JANVIER



Bienvenue

à Redon

